

L'Essentiel 2022 : Actions et chiffres clés du diocèse

Depuis maintenant cinq ans, le diocèse de Gap-Embrun entame son redressement économique.

Toutes structures juridiques confondues (*), le déficit de trésorerie de fonctionnement du diocèse (**), hors paroisses, représentait, en 2018, plus du tiers de son budget de fonctionnement, soit 850 000 €.

Les paroisses étaient quant à elles dans une situation très inégale, certaines grandes paroisses étant en déficit important.

Cette situation contraignait le diocèse à vendre annuellement du patrimoine immobilier pour combler son déficit de fonctionnement. Ce n'était pas tenable.

Après avoir divisé par deux sa masse salariale entre 2017 et 2019 (hors prêtres et religieux), il restait à élaborer un plan d'action permettant de combler le déficit résiduel. Ce plan d'action, que nous poursuivons aujourd'hui, a pour objectif d'atteindre l'équilibre de notre budget de fonctionnement en 2024, après cinq années d'efforts collectifs soutenus.

Entretemps, il nous a fallu affronter les crises successives du COVID, provoquant la fermeture de nos églises, de l'inflation de l'énergie - qui voit nos factures multipliées par trois -, de la perte de confiance en raison de la crise des abus sur mineurs, et de la baisse du nombre de nos donateurs suite à leur vieillissement.

Ce plan d'action diocésain consiste à :

- poursuivre les efforts sur la masse salariale (ex. : mutualisation du poste d'archiviste avec le diocèse d'Aix-en-Provence, depuis 2023),
- investir afin de réduire nos coûts de fonctionnement (ex. : déménagement de l'évêché en 2023 dans une maison rénovée, au Centre Diocésain Pape François),
- augmenter nos ressources (ex. : perception de loyers issus de legs ou donations, à Gap, Paris ou en paroisse - Lagne, Embrun, Briançon -),
- entamer notre désendettement (2,5 M €).

Les résultats sont encourageants pour le diocèse, même s'ils ne sont pas encore suffisants. En 2023, nous prévoyons un déficit de fonctionnement ramené à 340 000 €. La trajectoire pour ramener ce déficit à zéro est identifiée.

Ces résultats sont également encourageants pour les paroisses qui présentent des comptes à l'équilibre ou proches de l'équilibre pour la très grande majorité, avec un effort important réalisé par les trois d'entre elles qui étaient en lourd déficit.

En 2019, la campagne de communication diocésaine avait affirmé que notre diocèse voulait être à la fois « Missionnaire et Gestionnaire ». En 2022, notre évêque a promulgué sa « vision pastorale » qui éclaire notre avenir et nos priorités pastorales pour les prochaines années. Nous avançons donc dans notre engagement vis-à-vis de nos donateurs et testateurs, ceux qui donnent au diocèse les moyens d'accomplir sa mission : l'annonce de la Bonne Nouvelle.

Cette lettre leur est ainsi tout particulièrement destinée : rendre compte de notre action et de l'utilisation des dons reçus, tant au niveau diocésain que paroissial. Cette lettre a également l'objectif d'expliquer les différentes formes de dons permettant à l'Église diocésaine de vivre : la quête, le casuel, le denier, la donation, le legs, l'offrande de messe.

Vivre en Église, c'est aussi accepter de se former pour mieux comprendre comment elle fonctionne aujourd'hui, du fait de son histoire, et pouvoir faire face à notre devoir de fidèle.

Nous sommes tous heureux, au sein du diocèse, de mener cette aventure d'explication et de transparence avec vous. Nous restons à votre écoute.

Antoine OLPHE-GALLIARD
Économe diocésain

(*) Association Diocésaine de Gap et d'Embrun, SCI, Syndicat Eclésiastique

(**) Traitements des prêtres et religieux, salaires, charges sociales, charges diverses de fonctionnement : fluides, assurances, honoraires, entretien des bâtiments,...

Les photos encadrées en rose présentent des exemples de projets financés grâce à vos dons dans le Gapençais, l'Embrunais, le Briançonnais, le Sud Buëch et au sein de la Curie. Les photos encadrées en bleu vous offrent quelques illustrations du quotidien des prêtres dont la rémunération est financée uniquement grâce à vos dons au denier.



Les prêtres accompagnent aussi les mouvements d'Église. Ici dans le Champsaur, le Père Guy Corpataux célèbre une messe pour les Scouts et Guides de France. La préparation des chants est assurée par des laïcs.

En lien avec les aumôniers et les bénévoles de la Pastorale de la Santé, les prêtres du diocèse se déplacent dans les hôpitaux, les EHPAD et les Centres Médicaux pour célébrer la messe. Ici par le père Jean-Baptiste Tran à l'EHPAD de La Saulce.



Chaque année, une retraite des prêtres et diacres est organisée par le diocèse, autour de l'évêque. Coût : 7200€ en 2022.

Sous l'impulsion du Père Edouard Le Conte, curé de la paroisse des Ecrins et Directeur des pèlerinages, plusieurs pèlerinages sont organisés tout au long de l'année. Le grand pèlerinage diocésain est le Rosaire, chaque automne à Lourdes.

A Briançon, le diocèse a fait le choix de ne pas vendre ce bien paroissial et de conclure un bail emphytéotique avec l'association 82-4000 faisant découvrir la haute montagne aux populations les plus démunies. Cet écrin urbain accueillera des vacanciers en situation de précarité. Le diacre Hugues Chardonnet compte parmi les guides actifs de l'association.



Le pèlerinage de la Couronne est organisé chaque année par les paroisses de Gap, Chorges, La Bâtie et Tallard à destination de Notre-Dame du Laus, le poumon spirituel du diocèse.

La synergie entre les deux secrétaires de paroisse est de mise dans le Champsaur-Valgaudemar !

1400€ investis dans le parcours de formation économique du Père Mickaël Fontaine. La formation, organisée par "Chemin d'humanité", était animée par des responsables d'entreprises et de la société civile. Ici à New-York !

Depuis le 27 juillet 2022, la Congrégation des Sœurs de Notre Dame de la Salette est un Institut de Droit Pontifical. La communauté est arrivée à St Firmin en 2004, à Gap en 2005 et à Serres en 2010.



Les prêtres : de grands montagnards ! Qu'il s'agisse du Père Jean-Pierre Mollon célébrant la messe la plus haute d'Europe à La Grave, ou ici du Père Damien de Beaumont bénissant un restaurant d'altitude à Serre-Chevalier, chaque curé est implanté dans son territoire.

A Notre-Dame du Laus, le recteur, les chapelains et les Bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre animent la pastorale.



Pendant la Semaine Sainte, tous les prêtres et diacres sont mobilisés avec les équipes liturgiques et les bénévoles afin d'offrir aux paroissiens des moments de grande fraternité et de communion. Ici le Père Eric Juretig lors de la procession de saint Guillaume organisée le lundi de Pâques à Eyglies avec le reliquaire contenant la main du Saint.

Chaque année, plusieurs prêtres et sœurs participent au Challenge Delavay. Le Père Jean-Luc Grizolle, du Queyras, a participé à 46 éditions. Sport et mission font bon ménage !



Le diocèse a réalisé une étude thermique d'une valeur de 5300€, pilotée par le service projets immobilier, afin de préparer la rénovation du presbytère d'Embrun.



Monseigneur Xavier Malle a travaillé pendant 3 ans avec plusieurs de ses conseils, composés de tous les états de vie, avant de promulguer sa lettre pastorale "Mission Altitude". Coût : 7700€ (location de salles, frais de déplacement, graphiste, impression des lettres, synthèses, signets de prière, affiches). Ici le 26 novembre 2022 à Notre-Dame du Laus, jour de la promulgation officielle.



Grâce au legs de M. Taxil, le diocèse a pu rénover la salle paroissiale de Laragne à hauteur de 332 000€. Le Père Jean-Pierre Oddon peut en disposer pour les conseils, les animations, les formations et la messe en hiver.



COMMENT SONT UTILISÉS VOS DONNÉS POUR L'ÉGLISE ?

Contrairement à certaines idées reçues, l'Église catholique ne reçoit aucune aide financière ni subvention. Votre générosité est son unique ressource.

Le denier : votre participation pour faire vivre les prêtres et les laïcs de votre paroisse (traitement, frais de déplacement), les prêtres âgés, les séminaristes (formation) ainsi que les salariés du diocèse (salaire).



La quête : votre don pour contribuer aux frais de fonctionnement de votre paroisse (chauffage, électricité, fleurs, mobilier, livres et matériel pédagogique,...).

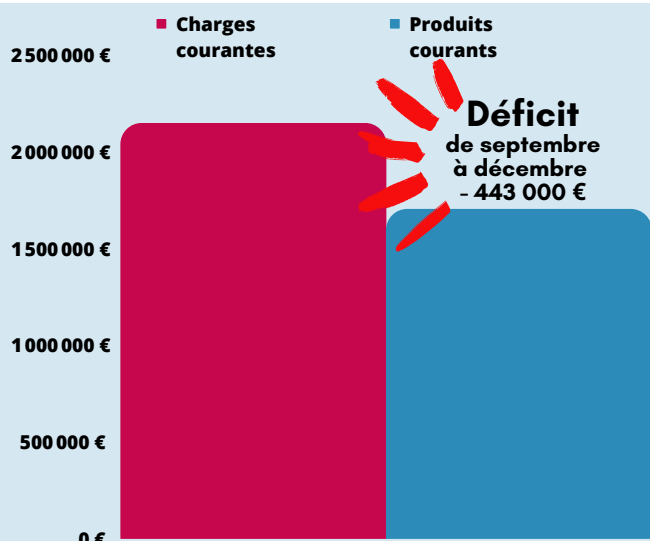


Le casuel : votre offrande à l'occasion des grands moments de la vie des catholiques (Baptême, Mariage, Enterrement) pour couvrir les frais occasionnés par la préparation, les frais d'occupation de l'Église et la présence du prêtre ou du diacre.

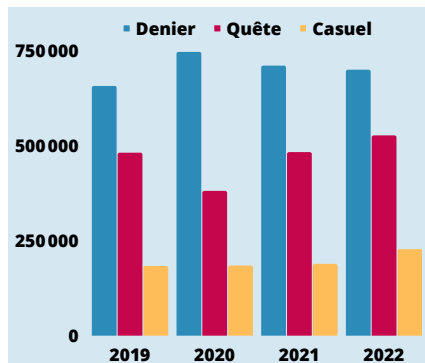
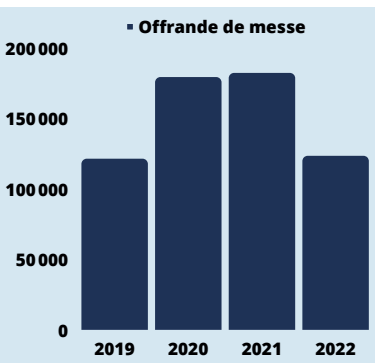
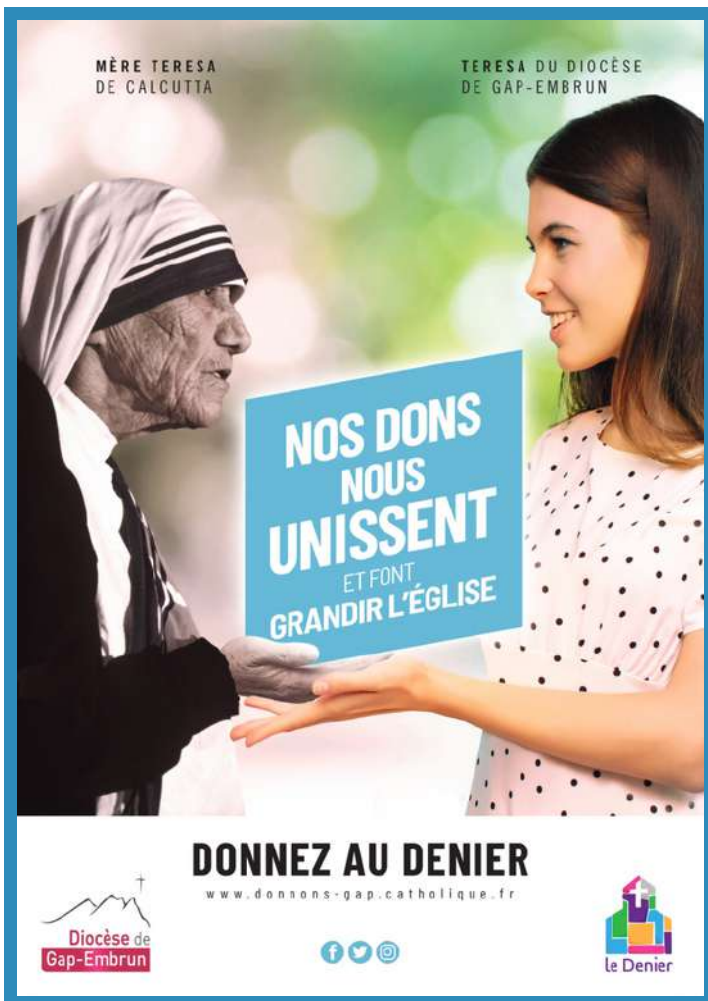


L'offrande de messe : c'est un acte de foi, d'espérance et de charité. La tradition est d'accompagner cette intention d'une offrande de messe. Il s'agit d'un geste de partage de la part des fidèles, qui complète le traitement des prêtres du diocèse.

Les legs, donations et assurances-vie : faire un legs, c'est pouvoir transmettre. Que vais-je transmettre, qu'ai-je envie de transmettre ? Cette belle question est au cœur de la démarche du legs. Les legs à l'Église sont exonérés de tout droit de succession. Contactez legs@diocesedegap.com pour tout renseignement, service confidentiel et personnalisé.



À partir de mi-septembre, l'Église des Hautes-Alpes ne vit plus que de ressources exceptionnelles. Les dons des fidèles permettent à notre diocèse et nos paroisses de fonctionner uniquement jusqu'à mi-septembre.



Les comptes de l'association diocésaine de Gap et d'Embrun sont validés par le commissaire aux comptes et accessibles via <https://www.journal-officiel.gouv.fr/pages/associations>

